



# Vendanges 2020

## Le Département présent

### Service presse Département

Mathilde Jean

04 67 67 69 44 / 06 85 71 78 12

Florence Baldit

06 46 12 70 09 / 04 67 67 49 04

[actu@herault.fr](mailto:actu@herault.fr)





# Tournée des caves 2020

Chaque année, le Président du Département Kléber MESQUIDA réalise une tournée des caves pour rencontrer les viticulteurs au moment des vendanges avec les conseillers départementaux, notamment Jean-Luc FALIP vice-président délégué à l'aménagement rural, agriculture, viticulture, pêche et forêt et Yvon PELLET, délégué à la viticulture et à l'Observatoire viticole.

C'est un rendez-vous attendu pour parler des enjeux de la filière, des perspectives, de l'état de la récolte et échanger sur les attentes et difficultés des caves coopératives : maladies de la vigne, foncier agricole, irrigation, promotion de leurs vins...

*« Les viticulteurs sont des acteurs majeurs de l'économie héraultaise. Ils façonnent l'Hérault et participent à sa notoriété. Face aux défis climatiques, environnementaux et économiques, nous sommes à leurs côtés. Cette année pour surmonter la crise, nous avons voté un budget exceptionnel de plus de 2M€, qui s'ajoutent aux 17M€ que nous leur consacrons en temps normal. »*

**Kléber MESQUIDA, Président du Département**



Kléber Mesquida accompagné d'Yvon Pellet, conseiller départemental délégué à la viticulture (à gauche) et de Marie-Pierre Pons conseillère départementale du Canton de Saint-Pons-de-Thomières en visite à la cave de Berlou en 2019.

## Sommaire

Du nouveau dans les vignes.....	p.3
Une vision pour la viticulture.....	p.4
Zoom sur 4 initiatives.....	p.6
2020, une bonne année !.....	p.7

## CALENDRIER PREVISIONNEL

### Lundi 31 août

8h15 - La Clairette d'Adissan

9h30 - Les Caves de l'Estabel - Cabrières

### Mardi 1er septembre

8h30 - Les Caves Richemer - Marseillan

9h45 - Cave de l'Ormarine - Pinet

11h - Beauvignac - Pomerols

14h - Les Vignerons de Florensac

15h30 - Les caves Molière - Abeilhan

### Mercredi 2 septembre

16h30 - Les vigneron de Cessenon

### Jeudi 3 septembre

14h30 - Cave de Rabelais - Mireval

15h45 - Cave du Muscat de Frontignan

### Vendredi 4 septembre

14h30 - Cave - Aigues-vives

### Mardi 8 septembre

8h - Cave Pays de Quarante

9h30 - Vignerons du Pays d'Ensérune -

Nissan-Lez-Ensérunes

### Vendredi 11 septembre

8h30 - Les Celliers d'Onairac - Olonzac

10h - Les Vignerons de Cruzy

11h - Cave de Saint-Jean-de-Minervois

16h30 - Cave de Saint-Chinian

### Lundi 14 septembre

15h - Les Vignerons de Montagnac-Domitiennienne - Cournonsec

16h15 - Les Vignerons de Pignan

### Mardi 15 septembre

8h30 - Les Coteaux du Pic - St-Mathieu-de-Trévières

10h - Muscat de Lunel - Entre-vignes

### Mercredi 16 septembre

15h - Les vins de Sérignan

### Vendredi 18 septembre

15h - Les vins de Roquebrun

16h15 - Coteaux du Rieu Berlou

### Mardi 22 septembre

15h45 - Les Crus Faugères - Laurens

17h - Les Coteaux de Rieutort -

Murviel-les-Béziers

# Du nouveau dans les vignes

## + 2,25M€ pour la viticulture post-COVID

Le Département a voté en mai un plan de relance, dont une enveloppe de plus de 2M€ pour les viticulteurs avec notamment 2 mesures-phare :

**1/ 250 000€** pour financer la main d'oeuvre pour **les travaux des vendanges en s'engageant à maintenir le RSA pour les non-salariés agricoles** qui pourraient y participer.

**2/ Une aide pour distiller les hectolitres invendus** : la crise de la COVID a entraîné une forte baisse des ventes de vin. Résultat : des cuves encore pleines à l'heure de la nouvelle vendange !

Pour les vider, sans pour autant casser les prix en vendant les vins à bas coûts, l'Etat a permis aux caves de distiller des hectolitres de vin. Cet alcool pourra servir à la production de gel hydroalcoolique. **Pour une meilleure valorisation du prix de ce vin vendu pour la distillation, le Département souhaite contribuer à hauteur de 2€ par hectolitre distillé.**

**Budget : + de 700 000€ > vote en assemblée en septembre**

## Un projet pour anticiper les risques climatiques

Le Département souhaite s'associer avec la Chambre d'Agriculture et l'entreprise PREDICT créée par Airbus Defense & Space, Météo France et BRL et spécialisée dans la gestion des risques.

Le but est de permettre aux agriculteurs de **mieux anticiper les phénomènes climatiques pour en atténuer les effets** par la mise en place, plusieurs jours à l'avance, de pratiques adaptées. Les dommages sur les cultures seraient ainsi réduits. **Sur les 17 dernières années, 31 événements climatiques ont donné lieu une reconnaissance de l'état de calamité agricole.**

**> Vote en assemblée en octobre**



# Une vision pour la viticulture

Depuis le début de son mandat, Kléber MESQUIDA s'est fortement impliqué auprès des agriculteurs et des viticulteurs avec deux objectifs : garantir la pérennité de l'activité viticole et développer l'oenotourisme.

## Des actions pour l'agriculture d'aujourd'hui... et de demain

**Le Département de l'Hérault consacre 17M€ à l'agriculture et à la viticulture :**

> **le plan irrigation** pour protéger les vignes du réchauffement climatique et de la sécheresse. **Près de 310M€ seront investis en cofinancement d'ici 2030. Pour le Département en 2020, c'est un budget de 12M€ qui y est consacré.**

**Prochaines réalisations :** l'extension et la modernisation des réseaux de 300 ha sur plateau de Vendres et de 300 ha à Gignac.

> de nombreuses actions pour aider les agriculteurs à obtenir **la certification Haute Valeur Environnementale** qui lie performances économique et environnementale : réduction de l'utilisation de pesticides avec la lutte biologique contre le ver de la grappe et la surveillance accrue de la présence de l'insecte flavescence dorée dans les vignes, aires de lavage, dépollution des caves particulières, création de haies, fossés, mares pour abriter la biodiversité, aide à l'achat de matériel agroenvironnemental...

> des études expérimentales : plantation de **cépages résistants à la sécheresse et aux maladies de la vigne, agroforesterie** au domaine départemental de Restinclières

> l'aide à l'installation de nouveaux viticulteurs et la protection des surfaces agricoles dans les zones périurbaines : près de 4000 ha sont concernés (plateau de Vendres, Rouviège, Verdisses). **NOUVEAU :** le Département lance une enquête publique pour protéger 127 ha de plus sur le plateau de Vendres vers Sérignan.

> le soutien **aux organisations professionnelles** : Chambre d'Agriculture, CIVAM, inter-professions et syndicats viticoles...

> l'amélioration de l'accueil aux visiteurs dans les caveaux pour **booster l'oenotourisme avec le CAUE : 41 projets accompagnés.**

> la **promotion des vins héraultais** sur des marchés, au salon de l'agriculture à Paris et avec **l'œnothèque départementale**, le recensement des œnothèques privées avec l'Observatoire viticole





## L'Oenotour de l'Hérault

Pour hisser l'Hérault en une destination œnotouristique leader en Europe, le Département a lancé en février 2018 au Salon International de l'Agriculture l'Œnotour de l'Hérault. Créé en partenariat avec les professionnels du tourisme et de la viticulture, notamment les territoires Vignobles et Découvertes, l'Œnotour couvre tout le département. **C'est une première !**

### C'est l'aventure...

515 kms de routes des vins, 24 circuits œnotouristiques maillent le territoire d'est en ouest et du nord au sud, plus de 700 caveaux ouverts au public, auxquels il faut ajouter 6 destinations Vignobles et découvertes (la toute nouvelle Vignobles de Vidourle Caramargue) et les **17 Œnorandos de l'Hérault, bientôt 24** (voir encadré) !

Au cœur de tous ces parcours, **89 caveaux-étapes**, 9 œnopôles et maisons des vins se sont engagés pour être les portes d'entrée de l'Œnotour. Ils accueillent les visiteurs pour une dégustation de leurs vins et les renseignent sur les sorties nature, sport, culture, les lieux à visiter, les restaurants ou hôtels à tester... autour de leur terroir.

L'Œnotour est un concept qui séduit ! Après avoir été récompensé par le **prix Iter Vitis Awards aux Assises de l'œnotourisme à Paris** en 2018, **le célèbre Routard a publié son tout premier guide œnotouristique avec l'Œnotour de l'Hérault.**

### 2020, l'année des Œnorandos

En février, le Département a lancé au Salon de l'agriculture à Paris **la marque collective Œnorando**. C'est un itinéraire pédestre au départ d'une cave viticole et labellisé par la FFRandonnée, pour allier les plaisirs de la randonnée avec la dégustation des meilleurs crus locaux. Pourquoi partager ce concept innovant ? **Pour faire de la France LA destination Œnorando au niveau international et promouvoir savoir-faire et paysages viticoles.** Plusieurs départements ont manifesté leur intérêt de profiter de cette démarche (Tarn, Gard, Haute-Garonne...)



Au Salon de l'agriculture en février 2020, Kléber Mesquida et Robert Azais (président de la fédération française de la randonnée pédestre) déposent la marque collective Œnorando pour la partager aux autres départements viticoles.

# Zoom sur 4 initiatives

## Comment aider les viticulteurs à se lancer ?

Une parcelle se libère : un futur coopérateur n'a pas les ressources pour acheter. La cave coopérative se porte garante auprès de la SAFER qui attend quelques années pour obtenir la totalité de la vente. Le viticulteur peut cultiver la parcelle en s'acquittant de taxes et frais d'emprunt à la SAFER. **Pour l'aider, le Département finance la moitié de ces frais.**

**Objectif ? faciliter le renouvellement des générations de viticulteurs !**

**Budget : 80 000€**

## Des cépages qui résistent !

Le Département soutient plusieurs expérimentations sur **des cépages résistants aux maladies de la vigne (mildiou, oïdium...) et à la sécheresse** : une à Marsillargues (SudExpé), à Pinet consacrée au Piquepoul et au Trois Fontaine (Le Pouget).

Cette dernière étude menée depuis 2019 en partenariat avec la profession et l'INRA est un véritable programme pédagogique «grandeur nature» avec des plantations sur 4 parcelles de 30 à 50 ares.

## Lutte biologique par confusion sexuelle, vous dites ?

Pour combattre le papillon Eudémis qui nuit à la vigne, le Département accompagne les viticulteurs dans **l'achat des capsules d'hormones, permettant d'éloigner ce ravageur tout en diminuant l'utilisation d'insecticides.**

Convaincus par l'intérêt de la démarche, les caves et domaines sont nombreux à poursuivre la lutte biologique au terme des 4 ans d'aide départementale : **ce sont ainsi près de 15000 ha qui sont traités**, dont 9000 ha subventionnés par le Département.

**Budget 2020 : 560 000€**

## L'Oenothèque départementale, quésaco ?

Le Département mène une initiative unique en France : évaluer le potentiel de garde des vins de ses terroirs, valorisation du travail mené depuis 30 ans sur la qualité par les vignerons héraultais, reconnus dans les guides et concours viticoles.

172 références de vins rouges (2 300 bouteilles) des millésimes 2009, 2012 et 2013, sont conservées à l'abri de la lumière et à température et humidité constantes, et sont régulièrement dégustés par des experts. **Verdict ? 80% des vins du cru 2009 avaient encore une capacité de garde en 2018.**

## La viticulture héraultaise en chiffres

**1er département viticole d'Occitanie** et le 2ème de France, derrière la Gironde.

**85000 ha de vignes** : c'est 43% de la surface agricole totale de l'Hérault) dont **plus de 8000 ha en bio**

**750 M€ de chiffre d'affaires annuel** : 2ème composante du PIB héraultais

**53 caves coopératives** et **1300 caves particulières**

**9500 salariés**

**13 AOP** : Languedoc, Faugères, Saint-Chinian, Clairette du Languedoc, Minervois, Minervois-La-Livinière, Terrasses du Larzac, Picpoul de Pinet, Pic Saint-Loup et 4 Muscats AOP

**7 IGP** : Saint-Guilhem le Désert, Coteaux d'Ensérune, Côtes de Thongue, Côtes de Thau, Haute Vallée de l'Orb, Vicomté d'Aumelas, Coteaux de Béziers.

**Les cépages les plus plantés** sont: la Syrah (19% de la superficie totale), le Carignan (14%), le Merlot (14%), le Grenache (13%) et le Cabernet-sauvignon (9%).

# 2020, une bonne année !

## Un millésime précoce

Après un automne, un hiver et un printemps doux, l'été a été chaud voire très chaud. Les pluies ont été abondantes au printemps.

Quelques épisodes de gel (à l'est du département) et de grêle (principalement dans le Biterrois, la Vallée de l'Hérault et le Montpelliérain) ainsi que des crues (vallée de l'Aude, Biterrois, vallée de l'Hérault) ont abimés certaines parcelles.

## Résultat : 8 à 10 jours d'avance par rapport à 2019

Compte tenu de la précocité, le rythme de ce début de vendanges 2020 est très soutenu. Les vignerons s'organisent pour récolter le plus de raisins arrivés à maturité tout en tenant compte de la capacité d'accueil de leurs pressoirs. Il s'agit de limiter au maximum le pourrissement des baies.

## Quantité et qualité en prévision

Les maladies (mildiou, oïdium, eudémis, flavescence dorée) sont surveillées de près.

La filière héraultaise attend une récolte de **5,3M d'hectolitres** soit plus de 10% sur 2019, avec des dispartis : une vendange en baisse à l'est de Montpellier mais en progression dans la vallée de l'Hérault et le Bassin de Thau.

Qualitativement, c'est un **très bon millésime qui est attendu.**